

L'INCAPACITÉ CHEZ LES PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS VIVANT AVEC LEURS PARENTS AU QUÉBEC

PORTRAIT SELON LE RECENSEMENT DE 2021



L'INCAPACITÉ CHEZ LES PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS VIVANT AVEC LEURS PARENTS AU QUÉBEC

PORTRAIT SELON LE RECENSEMENT DE 2021

RÉDACTION

Jean-François Marcotte

Analyste-conseil

Direction de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

COLLABORATION

Marie-Claire Major

Analyste-conseil experte

Direction de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

Vanessa Marquis

Technicienne en statistiques et aux plans d'action

Direction de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

SUPERVISION

Isabelle Émond

Directrice de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

ÉDITION

Secrétariat général, communications
et affaires juridiques

RÉVISION LINGUISTIQUE ET MISE EN PAGE

Sheila Lotay

DATE

Le 27 mars 2024

APPROBATION

Daniel Jean

Directeur général

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU
QUÉBEC (2024). *L'incapacité chez les personnes
de 18 ans et plus vivant avec leurs parents
au Québec : portrait selon le recensement
de 2021*, Drummondville, Secrétariat général,
communications et affaires juridiques,
L'Office, 29 p.

Dépôt légal – mai 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-97503-8 (version PDF)

.....

Office des personnes handicapées du Québec

309, rue Brock, Drummondville (Québec) J2B 1C5

Téléphone : 1 800 567-1465

Téléscripteur : 1 800 567-1477

www.ophq.gouv.qc.ca

FAITS SAILLANTS

Ce document présente le taux d'incapacité et les caractéristiques de l'incapacité des personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents au Québec. Il présente aussi un portrait des caractéristiques familiales, du revenu et du logement des familles, à partir des données du Recensement de 2021 et certaines comparaisons avec les données du Recensement de 2016. En voici les principaux résultats :

- Parmi les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents au Québec :
 - 26,7 % ont une incapacité, ce qui représente une hausse par rapport à 2016 dont le taux était de 20,2 %;
 - La proportion de personnes de 35 ans et plus ayant une incapacité est de 34,8 %;
 - 28,8 % des femmes et 25,0 % des hommes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents ont une incapacité;
 - Le type d'incapacité le plus fréquent est lié à la santé mentale (14,4 %), en hausse de 5,7 points de pourcentage par rapport à 2016.
- Parmi les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents ayant une incapacité :
 - Plus de la moitié ont une incapacité liée à la santé mentale (54 %) et près de la moitié ont une incapacité liée à l'apprentissage (47 %).
- Parmi les familles québécoises composées d'au moins un enfant majeur :
 - Le tiers a un enfant avec incapacité de 18 ans et plus;
 - Les enfants majeurs avec incapacité vivent plus fréquemment dans des familles moins nombreuses;
 - Plus de 4 enfants majeurs avec incapacité sur 10 vivent dans une famille monoparentale, une proportion plus élevée que chez les enfants majeurs sans incapacité;
 - Les enfants majeurs avec incapacité qui vivent dans une famille monoparentale vivent en plus grande proportion avec un parent féminin que ceux sans incapacité;
 - Les enfants majeurs avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille en situation de faible revenu que ceux qui n'ont pas d'incapacité;
 - Les enfants majeurs avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille où on ne retrouve aucune personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi;
 - Les enfants majeurs avec incapacité vivent dans une moins grande proportion dans une famille qui est propriétaire de son logement;
 - Les enfants majeurs avec incapacité vivant avec leurs parents sont légèrement plus nombreux, en proportion, que ceux sans incapacité à vivre dans un logement qui n'est pas abordable.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE	1
Contexte	1
L'utilisation du Recensement comme source de données sur les familles ayant des enfants, mineurs ou majeurs, avec incapacité	1
Les limites méthodologiques de l'utilisation des données du Recensement.	2
Compilation et analyse	2
TAUX D'INCAPACITÉ CHEZ LES PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS VIVANT AVEC LEURS PARENTS	3
Parmi les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents, 26,7 % ont une incapacité. Cette proportion atteint 34,8 % chez celles qui ont 35 ans et plus	3
28,8 % des femmes et 25,0 % des hommes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents ont une incapacité	4
Parmi les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents, les types d'incapacité les plus fréquents sont liés à la santé mentale et à l'apprentissage	4
Le taux d'incapacité a augmenté de manière significative pour tous les types d'incapacité depuis 2016	6
Parmi toutes les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents, 13,5 % ont une incapacité modérée ou grave et 13,2 % ont une incapacité légère	6
CARACTÉRISTIQUES DE L'INCAPACITÉ	8
Plus de la moitié des personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents ont une incapacité liée à la santé mentale	8
Près de la moitié des personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents ont une incapacité liée à l'apprentissage	8
L'incapacité grave augmente avec l'âge chez les personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents.	10
CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES	11
Parmi les familles québécoises composées d'au moins un enfant majeur, le tiers a au moins un enfant avec incapacité de 18 ans et plus.	11
Parmi les familles composées d'au moins un enfant majeur, 17 % ont un enfant ayant une incapacité liée à la santé mentale et 15 % ont un enfant ayant une incapacité liée à l'apprentissage	12
16 % des familles composées d'un enfant de 18 ans et plus ont un enfant de cet âge avec une incapacité légère, et 16 % ont un enfant avec une incapacité modérée ou grave.	12

Les enfants majeurs avec incapacité vivent plus fréquemment dans des familles moins nombreuses	13
Plus de 4 enfants majeurs avec incapacité sur 10 vivent dans une famille monoparentale, une proportion plus élevée que chez les enfants majeurs sans incapacité	14
Les enfants majeurs avec incapacité vivant dans une famille monoparentale habitent en plus grande proportion avec un parent féminin que ceux sans incapacité	15
Les enfants majeurs avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille recomposée que ceux sans incapacité.	16
REVENU FAMILIAL	17
Les enfants majeurs avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille en situation de faible revenu que ceux qui n'ont pas d'incapacité	17
Les enfants majeurs avec incapacité se retrouvent dans une plus grande proportion dans les familles qui ont un revenu après impôt de 74 999 \$ ou moins et dans une proportion plus faible dans les familles dont le revenu est de 75 000 \$ ou plus	18
Les enfants majeurs avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille où on ne retrouve aucune personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi	19
LOGEMENT	21
Les enfants majeurs avec incapacité vivent dans une moins grande proportion dans une famille qui est propriétaire de son logement	21
Les enfants majeurs avec incapacité vivant avec leurs parents sont légèrement plus nombreux, en proportion, que ceux sans incapacité à vivre dans un logement qui n'est pas abordable.	22
ANNEXE I QUESTION PERMETTANT D'IDENTIFIER LES PERSONNES AYANT UNE INCAPACITÉ	23
ANNEXE II DÉFINITIONS	25
ANNEXE III INFORMATION CONCERNANT L'UTILISATION DE LA VARIABLE « GENRE DE LA PERSONNE » DANS LE RECENSEMENT 2021	28
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.	29

LISTE DES TABLEAUX

1. Taux d'incapacité selon l'âge, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021	3
2. Taux d'incapacité selon l'âge et le genre, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021	4
3. Taux d'incapacité selon le type d'incapacité et le genre, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021	5
4. Taux d'incapacité selon le type d'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016 et 2021	6
5. Taux d'incapacité selon la gravité de l'incapacité et le genre, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021	7
6. Type d'incapacité selon l'âge, population de 18 ans et plus avec incapacité désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021	9
7. Gravité de l'incapacité selon l'âge, population de 18 ans et plus avec incapacité désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021	10
8. Familles comptant un ou plusieurs enfants majeurs avec incapacité, familles ayant au moins un enfant majeur, Québec, 2021	11
9. Familles comptant au moins un enfant majeur avec incapacité selon le type d'incapacité, familles ayant au moins un enfant majeur, Québec, 2021	12
10. Familles ayant au moins un enfant majeur avec incapacité selon la gravité de l'incapacité, familles ayant au moins un enfant majeur, Québec, 2021	13
11. Taille de la famille selon l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021	13
12. Type de famille selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021	14
13. Genre du parent selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement vivant dans une famille monoparentale, Québec, 2021	15
14. Famille intacte ou recomposée selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement vivant dans une famille formée d'un couple, Québec, 2021	16
15. Situation de faible revenu selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021.	18
16. Revenu après impôt de la famille selon l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021.	19

17. Présence d'une personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi dans la famille selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021	20
18. Mode d'occupation du logement de la famille selon l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021	21
19. Proportion du revenu dépensée par la famille pour couvrir les frais de logement selon l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021	22

CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE

- Cette section présente le contexte et la source des données qui ont servi à la préparation de ce rapport ainsi que des renseignements au sujet des limites méthodologiques, de la compilation et l'analyse des données.

Contexte

- L'un des devoirs de l'Office des personnes handicapées du Québec (l'Office) est de préparer et publier périodiquement des statistiques sur la population des personnes handicapées au Québec. Pour ce faire, différentes enquêtes sont utilisées, dont l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI), qui porte sur les personnes de 15 ans et plus.
- Toutefois, aucune enquête ne permet d'obtenir des données au sujet des enfants mineurs ou majeurs avec incapacité et leur famille. En raison de l'absence de ces données, l'Office a fait le choix de compiler les données du Recensement depuis 2016 à ce sujet.
- Le présent rapport contient un portrait des personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents et un portrait de ces familles, produit à partir des données du Recensement 2021 pour le Québec.

L'utilisation du Recensement comme source de données sur les familles ayant des enfants, mineurs ou majeurs, avec incapacité

- Le Recensement de 2021 est actuellement la principale source de données récentes sur les familles ayant des enfants, mineurs ou majeurs, avec incapacité.
- Dans le cadre du Recensement, 25 % de tous les ménages canadiens ont répondu à un questionnaire détaillé obligatoire qui devait être rempli pour toutes les personnes faisant partie du ménage, incluant les enfants, mineurs ou majeurs.
- Le questionnaire adressé à ces ménages permet d'identifier les personnes les plus susceptibles d'avoir une incapacité et de fournir de l'information sur les personnes qui ont de la difficulté à effectuer leurs activités de la vie quotidienne à cause d'une condition physique ou mentale à long terme ou d'un autre problème de santé chronique qui dure ou qui pourrait durer six mois ou plus (Statistique Canada 2023a). La question 18 et les sous-questions portant sur les activités de la vie quotidienne sont présentées à l'annexe I.
- L'échantillon de l'ECI est ensuite constitué quelques mois plus tard à partir des personnes de 15 ans et plus ayant affirmé rencontrer parfois, souvent ou toujours des difficultés à faire certaines activités lors du Recensement. Dans le cadre de l'ECI, ces personnes ont de nouveau répondu à la question 18, puis à un module comprenant une cinquantaine de questions d'identification de l'incapacité. Pour cette raison, l'ECI est la principale source de données sur l'incapacité au Canada et au Québec. Toutefois, malgré le fait que l'ECI couvre la population de 15 ans et plus, elle ne permet pas d'avoir des données du point de vue familial.

Les limites méthodologiques de l'utilisation des données du Recensement

- L'utilisation de ces données implique certaines limites méthodologiques qu'il est important de prendre en considération.
- Statistique Canada ne recommande pas l'utilisation des seules questions du Recensement pour estimer l'incapacité au Canada, parce que les questions filtres présentées plus haut génèrent un grand nombre de faux positifs, c'est-à-dire qu'un répondant peut déclarer une incapacité dans le Recensement, mais pas dans l'ECI. L'une des raisons qui expliquent les faux positifs est la possibilité qu'un répondant par procuration au Recensement ait déclaré une incapacité pour la personne concernée, mais que cette personne ne considère pas en avoir une lors de l'ECI. Une autre raison pouvant expliquer les faux positifs est qu'une personne peut se remettre d'une blessure, d'une maladie ou d'une opération chirurgicale au moment du Recensement, mais qu'elle ne rencontre plus de difficultés au moment de l'ECI (Statistique Canada 2023b).
- Les données du Recensement permettent d'identifier les personnes susceptibles d'avoir une incapacité, ce qui couvre une population plus large que celle de l'ECI, en incluant notamment les personnes ayant une incapacité temporaire. En l'absence d'enquête spécifique sur l'incapacité chez les enfants mineurs et majeurs avec incapacité et leur famille depuis une vingtaine d'années au Québec et au Canada, l'Office a fait sciemment le choix d'utiliser les questions filtres du Recensement de 2016 afin de pouvoir dresser un portrait de la population des personnes de 18 ans et plus avec incapacité qui vivent avec leurs parents au Québec, lequel inclut aussi certaines personnes qui avaient une incapacité temporaire lors du Recensement. Par le fait même, les données du présent rapport représentent une population plus large que celle visée par la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*.
- La variable « genre de la personne » est maintenant utilisée par défaut dans le Recensement 2021. Quelques informations à ce sujet sont présentées à l'annexe III.

Compilation et analyse

- Les données en provenance de Statistique Canada ont été analysées par l'Office¹. Les données utilisées pour ce rapport ont été filtrées en fonction de l'âge de la personne (18 ans et plus) et de son statut d'enfant dans la famille de recensement.
- Les définitions de la famille de recensement, du taux d'incapacité, de la gravité de l'incapacité et des différents types d'incapacité sont présentées à l'annexe II.

.....
1. La responsabilité liée aux calculs, à l'utilisation et à l'interprétation des données présentées dans ce document est entièrement celle de l'Office.

TAUX D'INCAPACITÉ CHEZ LES PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS VIVANT AVEC LEURS PARENTS

- La section suivante présente des données sur le taux d'incapacité² des personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents selon le genre, l'âge, le type d'incapacité et la gravité de l'incapacité. Il s'agit de toutes les personnes de 18 ans et plus qui ont été désignées comme « enfants » de la famille dans le questionnaire du Recensement. Une famille de recensement³ est définie comme un couple ou un parent seul, peu importe son état matrimonial.

Parmi les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents, 26,7 % ont une incapacité. Cette proportion atteint 34,8 % chez celles qui ont 35 ans et plus

- Au Québec, en 2021, plus d'une personne de 18 ans et plus sur quatre (26,7 %) vivant avec ses parents a une incapacité, pour un total d'environ 176 600 personnes (tableau 1). Il s'agit d'une augmentation significative par rapport à 2016 alors que cette proportion était de 20,2 %.
- En 2021, la proportion de personnes avec incapacité qui vivent avec leurs parents est plus élevée dans la tranche d'âge de 35 ans et plus (34,8 %), et plus faible entre 22 et 34 ans (24,6 %) et entre 18 et 21 ans (26,0 %).
- De 2016 à 2021, l'augmentation s'observe de manière significative dans tous les groupes d'âge : de 19,0 % à 26,0 % pour les 18 à 21 ans, de 17,7 % à 24,6 % pour les 22 à 34 ans et de 32,7 % à 34,8 % pour les 35 ans et plus (données non présentées).

Tableau 1

Taux d'incapacité selon l'âge, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021

Personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents		
	n	%
18 à 21 ans	70 425	26,0
22 à 34 ans	72 750	24,6
35 ans et plus	33 425	34,8
Total	176 600	26,7

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada (2023c).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2024.

.....

2. Ce taux d'incapacité peut également inclure certaines personnes qui avaient une incapacité temporaire lors du Recensement.

3. La définition détaillée de « famille de recensement » se trouve à l'annexe II.

28,8 % des femmes et 25,0 % des hommes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents ont une incapacité

- La proportion de femmes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents est significativement plus grande que la proportion d'hommes (28,8 % c. 25,0 %) (tableau 2).
- Par rapport à 2016, la proportion de personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents ayant une incapacité a augmenté significativement autant chez les femmes, avec une hausse de 8,0 points de pourcentage (20,8 % c. 28,8 % en 2021), que chez les hommes, avec une hausse de 5,1 points de pourcentage (19,9 % c. 25,0 % en 2021) (données non présentées).
- En 2021, 28,2 % des femmes entre 18 et 21 ans vivant avec leurs parents ont une incapacité (c. 24,0 % des hommes). Elles sont 26,8 % chez les 22 à 34 ans (c. 23,1 % des hommes) et 38,5 % chez les femmes de 35 ans et plus (c. 32,9 % des hommes).

Tableau 2

Taux d'incapacité selon l'âge et le genre¹, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021

	Hommes+		Femmes+		Ensemble	
	n	%	n	%	n	%
18 à 21 ans	34 260	24,0	36 165	28,2	70 425	26,0
22 à 34 ans	40 070	23,1	32 680	26,8	72 750	24,6
35 ans et plus	20 570	32,9	12 855	38,5	33 425	34,8
Total	94 900	25,0	81 700	28,8	176 600	26,7

1. La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes ainsi que certaines personnes non binaires et la catégorie « Femmes+ » comprend les femmes ainsi que certaines personnes non binaires (voir l'annexe III).

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada (2023c).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2024.

Parmi les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents, les types d'incapacité les plus fréquents sont liés à la santé mentale et à l'apprentissage

- Chez les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents, 14,4 % (environ 95 500 personnes) ont une incapacité liée à la santé mentale (p. ex. : anxiété, dépression, trouble bipolaire, toxicomanie, anorexie, etc.), dont une proportion significativement plus élevée de femmes (17,4 %) que d'hommes (12,2 %) (tableau 3).
- Le deuxième type d'incapacité le plus fréquent est l'incapacité liée à l'apprentissage (difficulté à apprendre, à retenir de l'information ou à se concentrer) avec 12,4 %, dont une proportion significativement plus élevée d'hommes (12,9 %) que de femmes (11,8 %).

- Chez les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents, 5,7 % ont une incapacité liée à la vision et 3,3 % liée à la mobilité ou à la dextérité. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir une incapacité liée à la vision (6,7 % c. 5,0 %) et à la mobilité ou à la dextérité (3,5 % c. 3,2 %).
- Parmi les personnes de 18 ans et plus qui vivent avec leurs parents, 1,4 % ont une incapacité liée à l'audition et 7,5 % ont une incapacité indéterminée.

Tableau 3

Taux d'incapacité selon le type d'incapacité¹ et le genre², population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021

	Hommes+	Femmes+	Ensemble	
	%	%	Pe	%
Santé mentale	12,2	17,4	95 500	14,4
Apprentissage	12,9	11,8	82 125	12,4
Vision	5,0	6,7	38 010	5,7
Mobilité ou dextérité	3,2	3,5	21 815	3,3
Audition	1,4	1,5	9 560	1,4
Indéterminée	7,3	7,6	49 500	7,5

1. Une personne peut avoir plus d'un type d'incapacité.

2. La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes ainsi que certaines personnes non binaires et la catégorie « Femmes+ » comprend les femmes ainsi que certaines personnes non binaires (voir l'annexe III).

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada (2023c).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2024.

Le taux d'incapacité a augmenté de manière significative pour tous les types d'incapacité depuis 2016

- Une augmentation significative de 2016 à 2021 est observée pour tous les types d'incapacité.
- Par rapport aux données de 2016, le taux d'incapacité lié à la santé mentale affiche une augmentation significative de 5,7 points de pourcentage (8,7 % c. 14,4 % en 2021) (tableau 4). Cette augmentation en 2021 est de 8,1 points de pourcentage chez les femmes (9,3 c. 17,4 %) et de 4,0 points de pourcentage chez les hommes (8,2 % c. 12,2 %).
- Le type d'incapacité lié à l'apprentissage présente une augmentation significative par rapport à 2016 (9,2 % c. 12,4 % en 2021), ce qui est observable autant chez les hommes (9,8 % c. 12,9 % en 2021) que chez les femmes (8,4 % c. 11,8 % en 2021).

Tableau 4

Taux d'incapacité selon le type d'incapacité¹, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016 et 2021

	2016	2021
	%	%
Santé mentale	8,7	14,4
Apprentissage	9,2	12,4
Vision	4,8	5,7
Mobilité ou dextérité	2,8	3,3
Audition	1,2	1,4
Indéterminée	6,1	7,5

1. Une personne peut avoir plus d'un type d'incapacité.

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada (2023c).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2024.

Parmi toutes les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents, 13,5 % ont une incapacité modérée ou grave et 13,2 % ont une incapacité légère

- La proportion de personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents et qui ont une incapacité modérée ou grave est de 13,5 %, ce qui représente environ 89 130 personnes (tableau 5). La proportion des personnes ayant une incapacité modérée ou grave est supérieure pour les femmes (14,3 %) que pour les hommes (12,8 %).

- Parmi les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents, 13,2 % ont une incapacité légère.
- L'augmentation de la proportion de personnes ayant une incapacité de 2016 à 2021 est significative pour tous les niveaux de gravité de l'incapacité. L'augmentation chez les personnes ayant une incapacité légère (10,0 % c. 13,2 % en 2021) est de 4,0 points de pourcentage pour les femmes (10,5 % c. 14,5 %) alors qu'il est de 2,6 points de pourcentage pour les hommes (9,6 % c. 12,2 %) (données non présentées).

Tableau 5

Taux d'incapacité selon la gravité de l'incapacité et le genre¹, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021

	Hommes+	Femmes+	Ensemble	
	%	%	Pe	%
Incapacité légère	12,2	14,5	87 470	13,2
Incapacité modérée ou grave	12,8	14,3	89 130	13,5
<i>Incapacité modérée</i>	4,2	5,4	31 035	4,7
<i>Incapacité grave</i>	8,6	8,9	58 095	8,8

1. La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes ainsi que certaines personnes non binaires et la catégorie « Femmes+ » comprend les femmes ainsi que certaines personnes non binaires (voir l'annexe III).

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada (2023c).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2024.

CARACTÉRISTIQUES DE L'INCAPACITÉ

- La section suivante présente certaines caractéristiques de l'incapacité, soit le type et la gravité de l'incapacité, selon le genre et l'âge, parmi la population des personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents.

Plus de la moitié des personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents ont une incapacité liée à la santé mentale

- Parmi les personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents, le type d'incapacité le plus fréquent en 2021 est lié à la santé mentale, dans une proportion de 54 %, soit plus de la moitié d'entre elles (tableau 6).
- On retrouve cette incapacité dans une proportion de 53 % chez les 18 à 21 ans, de 57 % chez les 22 à 34 ans et de 51 % chez les 35 ans et plus.
- Entre 2016 et 2021, la proportion de personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents ayant une incapacité liée à la santé mentale a augmenté de 11 points de pourcentage par rapport à 2016 (43 % c. 54 % en 2021). La hausse est particulièrement importante chez les 18 à 21 ans (39 % c. 53 % en 2021) avec une hausse de 14 points de pourcentage (données non présentées).

Près de la moitié des personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents ont une incapacité liée à l'apprentissage

- L'incapacité liée à l'apprentissage est quant à elle présente chez 47 % des personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents, soit près de la moitié d'entre elles. Il n'y a pas de différence significative pour ce type d'incapacité par rapport aux données de 2016.
- En 2021, cette incapacité est présente dans une proportion de 54 % chez les 18 à 21 ans, de 44 % chez les 22 à 34 ans et de 37 % chez les 35 ans et plus.
- En outre, 22 % des personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents ont une incapacité liée à la vision, 12 % une incapacité liée à la mobilité ou à la dextérité, 5 % une incapacité liée à l'audition et 28 % ont une incapacité indéterminée.

Tableau 6**Type d'incapacité¹ selon l'âge, population de 18 ans et plus avec incapacité désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021**

	18 à 21 ans	22 à 34 ans	35 ans et plus	Total
	%			
Santé mentale	52,9	56,8	50,7	54,1
Apprentissage	53,6	44,1	36,9	46,5
Vision	20,4	21,6	23,7	21,5
Mobilité ou dextérité	5,9	11,2	28,3	12,4
Audition	3,3	4,9	11,1	5,4
Indéterminée	19,9	28,1	45,0	28,0

1. Une personne peut avoir plus d'un type d'incapacité.

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada (2023c).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2024.

L'incapacité grave augmente avec l'âge chez les personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents

- Parmi les personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents, la moitié (50 %) ont une incapacité légère, alors que 18 % ont une incapacité modérée et 33 %, une incapacité grave (tableau 7).
- Cette proportion varie significativement en fonction de l'âge. Alors que l'incapacité légère est la plus fréquente chez les personnes de 18 à 21 ans (54 %), c'est l'incapacité grave qui est la plus fréquente chez celles de 35 ans et plus (44 %). Ainsi, près de la moitié d'entre elles ont une incapacité grave chez les 35 ans et plus, en comparaison avec 27 % chez les 18 à 21 ans et 34 % chez les 22 à 34 ans.

Tableau 7

Gravité de l'incapacité selon l'âge, population de 18 ans et plus avec incapacité désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021

	18 à 21 ans	22 à 34 ans	35 ans et plus	Total
	%			
Incapacité légère	53,6	49,6	40,9	49,5
Incapacité modérée	19,6	16,8	14,9	17,6
Incapacité grave	26,8	33,6	44,2	32,9
Total¹	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Les nombres en pourcentage ont été arrondis à une décimale, la somme des catégories pour une même question ayant un total de 100 % peut varier d'un dixième de point.

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada (2023c).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2024.

CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES

- La section qui suit présente un portrait des familles dans lesquelles vivent les enfants majeurs avec incapacité. Les tableaux suivants présentent la proportion de familles qui comptent un ou plusieurs enfants majeurs avec incapacité parmi celles qui ont au moins un enfant majeur ainsi que la proportion de familles selon le type et la gravité de l'incapacité de l'enfant. Ensuite, les données sur la structure des familles où vivent les enfants majeurs avec incapacité (taille de la famille, formée d'un couple ou monoparentale, intacte ou recomposée) sont présentées.

Parmi les familles québécoises composées d'au moins un enfant majeur, le tiers a au moins un enfant avec incapacité de 18 ans et plus

- Selon les données du Recensement de 2021, 33 % des familles québécoises qui comptent au moins un enfant majeur ont au moins un enfant avec incapacité (tableau 8). Il s'agit d'environ 170 375 familles sur un total de 512 395 familles. Parmi celles-ci, environ 38 810 familles sont composées de plus d'un enfant majeur avec incapacité, ce qui représente une proportion de 8 % sur l'ensemble de ces familles.

Tableau 8

Familles comptant un ou plusieurs enfants majeurs avec incapacité, familles ayant au moins un enfant majeur, Québec, 2021

	n	%
Au moins un enfant de 18 ans et plus avec incapacité	170 375	33,3
<i>Un seul enfant de 18 ans et plus avec incapacité</i>	<i>131 565</i>	<i>25,7</i>
<i>Plus d'un enfant de 18 ans et plus avec incapacité</i>	<i>38 810</i>	<i>7,6</i>
Aucun enfant de 18 ans et plus avec incapacité	339 880	66,3
Pas de réponse	2 140	0,4
Total	512 395	100,0

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada (2023c).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2024.

Parmi les familles composées d'au moins un enfant majeur, 17 % ont un enfant ayant une incapacité liée à la santé mentale et 15 % ont un enfant ayant une incapacité liée à l'apprentissage

- Chez les familles composées d'au moins un enfant majeur, 17 % comptent un enfant majeur avec une incapacité liée à la santé mentale, 15 % une incapacité liée à l'apprentissage, 7 % une incapacité liée à la vision, 4,1 % une incapacité liée à la mobilité ou la dextérité et 1,8 % une incapacité liée à l'audition. Chez 9 % des familles, un enfant majeur a une incapacité indéterminée (tableau 9).

Tableau 9

Familles comptant au moins un enfant majeur avec incapacité selon le type d'incapacité¹, familles ayant au moins un enfant majeur, Québec, 2021

	n	%
Santé mentale	86 905	17,0
Apprentissage	75 460	14,7
Vision	34 015	6,6
Mobilité ou dextérité	21 260	4,1
Audition	9 310	1,8
Indéterminée	46 665	9,1

1. Une personne peut avoir plus d'un type d'incapacité.

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada (2023c).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2024.

16 % des familles composées d'un enfant de 18 ans et plus ont un enfant de cet âge avec une incapacité légère, et 16 % ont un enfant avec une incapacité modérée ou grave

- Au niveau de la gravité de l'incapacité, 16 % des familles composées d'un enfant majeur a un enfant de 18 ans et plus avec une incapacité légère.
- La proportion de ces familles ayant un enfant avec une incapacité modérée ou grave est aussi de 16 % (tableau 10).
- Environ 81 945 familles ont un enfant majeur avec une incapacité modérée ou grave et 80 080, un enfant majeur avec une incapacité légère.

Tableau 10

Familles ayant au moins un enfant majeur avec incapacité selon la gravité de l'incapacité, familles ayant au moins un enfant majeur, Québec, 2021

	n	%
Incapacité légère	80 080	15,6
Incapacité modérée ou grave	81 945	16,0

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada (2023c).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2024.

Les enfants majeurs avec incapacité vivent plus fréquemment dans des familles moins nombreuses

- En 2021, les enfants majeurs avec incapacité vivant avec leurs parents sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans de plus petites familles (tableau 11). En effet, 25 % d'entre eux vivent dans une famille composée de 2 personnes (c. 18 % des enfants majeurs sans incapacité) et 35 % vivent dans une famille de 3 personnes (c. 33 %). Il s'agit de différences statistiquement significatives.
- Par contre, on les retrouve dans une moins grande proportion que les enfants majeurs sans incapacité dans les familles de 4 personnes (26 % c. 31 %) et dans les familles de 5 personnes ou plus (14 % c. 18 %).

Tableau 11

Taille de la famille selon l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021

	Avec incapacité		Sans incapacité	
	n	%	n	%
2 personnes	44 815	25,4	85 485	17,7
3 personnes	61 040	34,6	160 820	33,3
4 personnes	45 360	25,7	148 210	30,7
5 personnes ou plus	25 390	14,4	88 290	18,3

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada (2023c).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2024.

Plus de 4 enfants majeurs avec incapacité sur 10 vivent dans une famille monoparentale, une proportion plus élevée que chez les enfants majeurs sans incapacité

- Plus de la moitié des enfants majeurs avec incapacité qui vivent avec leurs parents font partie d'une famille composée d'un couple (58 %) (tableau 12).
- La proportion des enfants majeurs avec incapacité vivant dans une famille monoparentale est significativement plus élevée que la proportion observée parmi les enfants sans incapacité (42 % c. 33 %). Il y a environ 74 895 enfants majeurs avec incapacité et 157 100 sans incapacité vivant dans une famille monoparentale.
- La proportion d'enfants majeurs avec incapacité vivant dans une famille monoparentale est significativement plus élevée chez les enfants de 35 ans et plus dans une proportion de 67 %, alors qu'elle est de 35 % entre 18 et 21 ans et de 39 % entre 22 et 34 ans.

Tableau 12

Type de famille selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021

	Famille formée d'un couple		Famille monoparentale	
	n	%	n	%
Avec incapacité				
18 ans et plus	101 710	57,6	74 895	42,4
18 à 21 ans	46 125	65,5	24 305	34,5
22 à 34 ans	44 480	61,1	28 270	38,9
35 ans et plus	11 105	33,2	22 320	66,8
Sans incapacité				
18 ans et plus	325 705	67,5	157 100	32,5
18 à 21 ans	145 940	73,1	53 840	26,9
22 à 34 ans	154 865	70,0	66 520	30,0
35 ans et plus	24 895	40,4	36 745	59,6
Total				
18 ans et plus	427 415	64,8	231 995	35,2
18 à 21 ans	192 065	71,1	78 145	28,9
22 à 34 ans	199 345	67,8	94 790	32,2
35 ans et plus	36 000	37,9	59 065	62,1

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada (2023c).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2024.

Les enfants majeurs avec incapacité vivant dans une famille monoparentale habitent en plus grande proportion avec un parent féminin que ceux sans incapacité

- Parmi les enfants majeurs qui vivent dans une famille monoparentale, la majorité (76 %) habitent avec un parent féminin (tableau 13). La proportion est significativement plus élevée chez les enfants majeurs avec incapacité (80 %) que ceux sans incapacité (75 %).
- Environ 59 815 enfants majeurs avec incapacité et 117 145 sans incapacité vivent avec leur mère, alors que 15 080 enfants majeurs avec incapacité et 39 955 sans incapacité vivent avec leur père.
- La proportion d'enfants majeurs avec incapacité qui vivent avec leur mère est de 79 % chez les 18 à 21 ans et les 22 à 34 ans, puis de 82 % chez les 35 ans et plus.

Tableau 13

Genre du parent selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement vivant dans une famille monoparentale, Québec, 2021

	Parent féminin		Parent masculin	
	n	%	n	%
Avec incapacité				
18 ans et plus	59 815	79,9	15 080	20,1
18 à 21 ans	19 310	79,4	4 990	20,5
22 à 34 ans	22 245	78,7	6 025	21,3
35 ans et plus	18 260	81,8	4 065	18,2
Sans incapacité				
18 ans et plus	117 145	74,6	39 955	25,4
18 à 21 ans	38 755	72,0	15 085	28,0
22 à 34 ans	49 005	73,7	17 515	26,3
35 ans et plus	29 390	80,0	7 355	20,0
Total				
18 ans et plus	176 960	76,3	55 035	23,7
18 à 21 ans	58 065	74,3	20 075	25,7
22 à 34 ans	71 250	75,2	23 540	24,8
35 ans et plus	47 650	80,7	11 420	19,3

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada (2023c).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2024.

Les enfants majeurs avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille recomposée que ceux sans incapacité

- La majorité (82 %) des enfants majeurs qui vivent dans une famille formée d'un couple font partie d'une famille intacte, c'est-à-dire une famille composée d'un couple dont tous les enfants sont les enfants biologiques ou adoptés des deux conjoints (tableau 14). Les enfants majeurs avec incapacité sont toutefois significativement plus susceptibles de vivre dans une famille recomposée que ceux sans incapacité (21 % c. 17 %).
- La proportion des enfants majeurs vivant dans une famille intacte augmente avec l'âge. Entre 18 et 21 ans, c'est le cas de 75 % des enfants majeurs avec incapacité (c. 80 % de ceux sans incapacité), de 81 % entre 22 et 34 ans (c. 84 %) et de 86 % chez ceux de 35 ans et plus (c. 88 %).

Tableau 14

Famille intacte ou recomposée selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement vivant dans une famille formée d'un couple, Québec, 2021

	Famille intacte		Famille recomposée	
	n	%	n	%
Avec incapacité				
18 ans et plus	80 060	78,7	21 650	21,3
18 à 21 ans	34 585	75,0	11 540	25,0
22 à 34 ans	35 980	80,9	8 505	19,1
35 ans et plus	9 495	85,5	1 605	14,5
Sans incapacité				
18 ans et plus	269 315	82,7	56 385	17,3
18 à 21 ans	117 390	80,4	28 550	19,6
22 à 34 ans	129 930	83,9	24 935	16,1
35 ans et plus	21 995	88,4	2 900	11,6
Total				
18 ans et plus	349 375	81,7	78 035	18,3
18 à 21 ans	151 975	79,1	40 090	20,9
22 à 34 ans	165 910	83,2	33 440	16,8
35 ans et plus	31 490	87,5	4 505	12,5

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada (2023c).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2024.

REVENU FAMILIAL

- Cette section présente des données relatives au revenu des familles dans lesquelles on retrouve un enfant majeur avec et sans incapacité. Les données portent sur la situation de faible revenu, le revenu après impôt de la famille et la présence d'une personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi dans la famille.

Les enfants majeurs avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille en situation de faible revenu que ceux qui n'ont pas d'incapacité

- Les enfants majeurs avec incapacité vivant avec leurs parents sont significativement plus nombreux, en proportion, à vivre dans une famille en situation de faible revenu après impôt (1,9 % c. 1,5 % de ceux sans incapacité) (tableau 15).
- Environ 3 375 enfants majeurs avec incapacité vivent dans une famille en situation de faible revenu comparativement à 7 255 enfants majeurs sans incapacité.

Tableau 15

Situation de faible revenu selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021

	À faible revenu		Pas à faible revenu	
	n	%	n	%
Avec incapacité				
18 ans et plus	3 375	1,9	171 935	97,4
18 à 21 ans	1 335	1,9	68 625	97,4
22 à 34 ans	1 345	1,8	70 850	97,4
35 ans et plus	695	2,1	32 465	97,1
Sans incapacité				
18 ans et plus	7 255	1,5	472 105	97,8
18 à 21 ans	3 660	1,8	194 955	97,6
22 à 34 ans	2 590	1,2	217 050	98,0
35 ans et plus	1 005	1,6	60 100	97,5
Total				
18 ans et plus	10 630	1,6	644 040	97,7
18 à 21 ans	4 995	1,8	263 580	97,5
22 à 34 ans	3 935	1,3	287 900	97,9
35 ans et plus	1 700	1,8	92 565	97,4

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada (2023c).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2024.

Les enfants majeurs avec incapacité se retrouvent dans une plus grande proportion dans les familles qui ont un revenu après impôt de 74 999 \$ ou moins et dans une proportion plus faible dans les familles dont le revenu est de 75 000 \$ ou plus

- Les enfants majeurs avec incapacité vivant avec leurs parents sont significativement plus nombreux, proportionnellement, à vivre dans une famille dont le revenu après impôt est de 74 999 \$ ou moins (tableau 16). En effet, 2,7 % vivent dans une famille dont le revenu est de 29 999 \$ ou moins (c. 1,7 % pour les enfants majeurs sans incapacité), 18 % entre 30 000 \$ et 59 999 \$ (c. 11 %) et 12 % entre 60 000 \$ et 74 999 \$ (c. 10 %).
- À l'inverse, ils sont proportionnellement moins nombreux à vivre dans une famille dont le revenu après impôt est de 75 000 \$ ou plus (67 % c. 78 %).

Tableau 16**Revenu après impôt de la famille selon l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021**

	Avec incapacité	Sans incapacité	Total
	%		
29 999 \$ ou moins	2,7	1,7	2,0
30 000 \$ à 59 999 \$	18,4	10,8	12,9
60 000 \$ à 74 999 \$	12,3	9,8	10,5
75 000 \$ et plus	66,6	77,7	74,7

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada (2023c).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2024.

Les enfants majeurs avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille où on ne retrouve aucune personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi

- Les enfants majeurs avec incapacité vivant avec leurs parents sont significativement plus nombreux, en proportion, à vivre dans une famille où on ne retrouve aucune personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi (9 % c. 3,1 % des enfants majeurs sans incapacité) (tableau 17). Environ 16 050 enfants majeurs avec incapacité et 14 850 sans incapacité se retrouvent dans cette situation.
- La proportion augmente avec l'âge. Entre 18 et 21 ans, 2,0 % des enfants avec incapacité vivent dans une famille sans présence de personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi (c. 1,1 % de ceux sans incapacité). Entre 22 et 34 ans, cette proportion est de 4,5 % (c. 1,6 %) et elle augmente à 34 % chez les 35 ans et plus (c. 15 %).
- Une légère amélioration de la situation est observable considérant que la proportion d'enfants majeurs avec incapacité vivant dans une famille sans la présence d'une personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi a diminué de manière significative par rapport à 2016 (12 % c. 9 % en 2021), ce qui est observable pour tous les groupes d'âge, soit pour les 18 à 21 ans (3,2 % c. 2,0 %), les 22 à 34 ans (7 % c. 4,5 %) et les 35 ans et plus (38 % c. 34 % en 2021) (données non présentées).

Tableau 17

Présence d'une personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi dans la famille selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021

	Présence d'une personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi		Aucune personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi	
	n	%	n	%
Avec incapacité				
18 ans et plus	160 555	90,9	16 050	9,1
18 à 21 ans	69 030	98,0	1 400	2,0
22 à 34 ans	69 460	95,5	3 295	4,5
35 ans et plus	22 070	66,0	11 355	34,0
Sans incapacité				
18 ans et plus	467 950	96,9	14 850	3,1
18 à 21 ans	197 500	98,9	2 275	1,1
22 à 34 ans	217 925	98,4	3 460	1,6
35 ans et plus	52 525	85,2	9 115	14,8
Total				
18 ans et plus	628 505	95,3	30 900	4,7
18 à 21 ans	266 530	98,6	3 675	1,4
22 à 34 ans	287 385	97,7	6 755	2,3
35 ans et plus	74 595	78,5	20 470	21,5

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada (2023c).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2024.

LOGEMENT

- La section suivante porte sur le logement des enfants majeurs avec incapacité qui vivent avec leurs parents. On y retrouve des données sur le mode d'occupation (propriétaire ou locataire) et l'abordabilité du logement.

Les enfants majeurs avec incapacité vivent dans une moins grande proportion dans une famille qui est propriétaire de son logement

- Les enfants majeurs avec incapacité vivant avec leurs parents sont significativement moins nombreux, en proportion, que ceux sans incapacité à vivre dans une famille propriétaire de son logement. C'est le cas pour 71 % des enfants majeurs avec incapacité, en comparaison avec 77 % de ceux sans incapacité (tableau 18).
- Également, 28 % des enfants majeurs avec incapacité vivent dans une famille qui loue son logement (c. 23 % de ceux sans incapacité) et 0,4 % vivent dans un logement de bande (c. 0,4 %).

Tableau 18

Mode d'occupation du logement de la famille selon l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021

	Avec incapacité		Sans incapacité		Total	
	n	%	n	%	n	%
Propriétaire	125 755	71,2	371 060	76,9	496 815	75,3
Locataire	50 110	28,4	109 620	22,7	159 730	24,2
Logement de bande ¹	740	0,4	2 115	0,4	2 855	0,4

1. La catégorie « Logement de bande », plus spécifiquement nommée « Logement fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne » a été créée aux fins du Recensement puisque l'occupation des logements dans les réserves indiennes ou les établissements indiens ne se prête pas à la classification habituelle du mode d'occupation.

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada (2023c).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2024.

Les enfants majeurs avec incapacité vivant avec leurs parents sont légèrement plus nombreux, en proportion, que ceux sans incapacité à vivre dans un logement qui n'est pas abordable

- Dans le cadre du Recensement, un logement est considéré comme abordable si le ménage consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt aux frais de logement. On calcule le rapport des frais de logement au revenu en divisant les frais de logement mensuels moyens par le revenu mensuel total moyen du ménage, puis en multipliant le résultat par 100. Les « frais de logement » réfèrent au montant total moyen de tous les frais de logements payés chaque mois par les ménages qui sont propriétaires ou locataires de leur logement.
- On constate une différence significative entre les enfants majeurs avec incapacité vivant dans une famille qui dépense 30 % ou plus de son revenu total pour couvrir les frais de logement (6 %) et ceux sans incapacité (4,8 %) (tableau 19). Il s'agit d'environ 10 845 enfants majeurs avec incapacité et 22 960 sans incapacité.

Tableau 19

Proportion du revenu dépensée par la famille pour couvrir les frais de logement selon l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2021

	Avec incapacité		Sans incapacité		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 30 %	164 665	93,8	455 730	95,2	620 395	94,8
30 % ou plus	10 845	6,2	22 960	4,8	33 805	5,2

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada (2023c).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2024.

ANNEXE I

QUESTION PERMETTANT D'IDENTIFIER LES PERSONNES AYANT UNE INCAPACITÉ

Activités de la vie quotidienne – Question 18 du Recensement de 2021 et sous-questions

La question suivante porte sur les difficultés qu'une personne pourrait avoir à faire certaines activités. Seulement les difficultés ou conditions à long terme qui durent depuis six mois ou qui pourraient durer six mois ou plus devraient être considérées.

18. a) Cette personne a-t-elle une quelconque difficulté à voir (même en portant des lunettes ou des verres de contact)?
1. Non
 2. Parfois
 3. Souvent
 4. Toujours
18. b) Cette personne a-t-elle une quelconque difficulté à entendre (même en utilisant un appareil auditif)?
1. Non
 2. Parfois
 3. Souvent
 4. Toujours
18. c) Cette personne a-t-elle une quelconque difficulté à marcher, à utiliser des escaliers, à se servir de ses mains ou de ses doigts ou à faire d'autres activités physiques?
1. Non
 2. Parfois
 3. Souvent
 4. Toujours
18. d) Cette personne a-t-elle une quelconque difficulté à apprendre, à retenir de l'information ou à se concentrer?
1. Non
 2. Parfois
 3. Souvent
 4. Toujours

18. e) Cette personne a-t-elle une quelconque condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale (p. ex. : anxiété, dépression, trouble bipolaire, toxicomanie, anorexie, etc.)?
1. Non
 2. Parfois
 3. Souvent
 4. Toujours
18. f) Cette personne a-t-elle d'autres problèmes de santé, ou conditions à long terme, qui durent depuis six mois ou qui pourraient durer six mois ou plus? [Exclure : tout problème de santé déjà mentionné aux questions 18. a) à 18. e) ci-dessus.]
1. Non
 2. Parfois
 3. Souvent
 4. Toujours

Source : *Questions du Recensement de la population de 2021 : Formulaire 2A-L*, Statistique Canada (2023).

ANNEXE II

DÉFINITIONS

Les définitions ont été tirées du *Dictionnaire : Recensement de la population, 2021* (Statistique Canada 2023d).

Abordabilité du logement

Un logement est abordable si le ménage consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt aux frais de logement. On calcule le rapport des frais de logement au revenu en divisant les frais de logement mensuels moyens par le revenu mensuel total moyen du ménage, puis en multipliant le résultat par 100.

Les « frais de logement » renvoient au montant total moyen de tous les frais de logements payés chaque mois par les ménages qui sont propriétaires ou locataires de leur logement.

Pour les ménages propriétaires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété (communément appelés frais de condominium), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.

Faible revenu après impôt

La Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) désigne un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu après impôt rajusté des ménages privés. Le revenu après impôt du ménage est rajusté selon une échelle d'équivalence pour tenir compte des économies d'échelle. Ce rajustement pour les différentes tailles de ménage correspond au fait que les besoins du ménage augmentent, mais à un rythme moins rapide à mesure que le nombre de membres du ménage augmente.

À l'aide des données du Recensement de la population de 2021, la ligne applicable à un ménage est définie comme la moitié de la médiane canadienne du revenu après impôt rajusté des ménages, multipliée par la racine carrée de la taille du ménage. La médiane est déterminée en fonction de toutes les personnes dans les ménages privés.

Lorsque le revenu après impôt non rajusté du ménage d'une personne tombe sous le seuil applicable à la personne selon la taille du ménage, la personne est considérée, selon la MFR-Apl, comme ayant un faible revenu. Puisque le seuil de la MFR-Apl et le revenu du ménage sont uniques et communs à tous les membres au sein de chaque ménage, la catégorie de faible revenu selon la MFR-Apl peut aussi s'appliquer aux ménages.

Pour le Recensement de 2021, la période de référence des données sur le faible revenu est l'année civile 2020.

À partir du Recensement de 2021, le concept de faible revenu de la Mesure de faible revenu (MFR) a été étendu à la population vivant dans les territoires et les réserves. Il s'agit actuellement du seul concept de faible revenu qui s'applique à toutes les régions du Canada.

Famille composée d'un couple ou monoparentale

- Famille de recensement comptant un couple : cette catégorie comprend les familles de recensement comptant un couple marié ou en union libre.
- Famille de recensement monoparentale : cette catégorie comprend les familles de recensement composées d'un seul parent avec son ou ses enfants.

Famille de recensement

Famille de recensement est définie comme suit : un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement.

Famille intacte ou recomposée

- Famille intacte : famille comptant un couple avec enfants dans laquelle tous les enfants sont les enfants biologiques ou adoptés des deux conjoints mariés ou des deux partenaires en union libre.
- Famille recomposée : famille comptant un couple avec enfants qui comprend au moins un enfant biologique ou adopté de seulement un des conjoints mariés ou conjoints de fait dont la naissance ou l'adoption est survenue avant la relation actuelle. La famille peut comprendre de tels enfants de chaque conjoint marié ou conjoint de fait. La famille peut aussi comprendre des enfants biologiques ou adoptés issus de la relation actuelle. Si le conjoint marié ou conjoint de fait actuel a adopté le(s) enfant(s) de l'autre conjoint marié ou conjoint de fait, alors ce n'est plus une famille recomposée.

Gravité de l'incapacité

La **gravité de l'incapacité** comprend trois niveaux. Une personne est considérée comme ayant une incapacité légère si la réponse à au moins l'une des sous-questions 18a) à 18f) est « parfois », mais qu'aucune des réponses n'est « souvent » ou « toujours ». Une incapacité est considérée comme modérée si au moins l'une des réponses aux sous-questions est « souvent », mais qu'aucune des réponses n'est « toujours », et une incapacité grave est présente si au moins l'une des réponses est « toujours ».

Mode d'occupation du logement

« Mode d'occupation » indique si le ménage possède ou loue son logement privé. Le logement privé peut être situé sur un terrain loué ou faire partie d'une copropriété (communément appelé condominium). On considère qu'un ménage possède son logement si l'un des membres du ménage détient le logement, même si la totalité du prix n'a pas été versée, par exemple si le logement est grevé d'hypothèque ou d'une autre créance. On considère qu'un ménage loue son logement si aucun membre

du ménage ne possède le logement. On considère qu'un ménage loue un logement même si le logement ne fait l'objet d'aucun loyer en espèces ou est loué à un loyer réduit, ou si le logement fait partie d'une coopérative.

Pour des raisons historiques et juridiques, l'occupation des logements dans les réserves indiennes ou les établissements indiens ne se prête pas à la classification habituelle du mode d'occupation. Par conséquent, une catégorie spéciale « logement fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne » a été créée dans le cadre du recensement.

Personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi

Personne ayant un revenu d'emploi au cours de la période de référence. Le revenu d'emploi peut être sous forme de salaires, traitements et commissions ou revenu net provenant d'un travail autonome. Pour le Recensement de 2021, la période de référence pour les données sur le revenu est l'année civile 2020, sauf si spécifié autrement.

Taux d'incapacité

Le **taux d'incapacité** a été déterminé à partir des réponses aux questions sur les activités de la vie quotidienne présentées à l'annexe I. Il représente la proportion de personnes pour lesquelles la réponse à l'une ou plusieurs des sous-questions 18a) à 18f) était « parfois », « souvent » ou « toujours », sur l'ensemble des personnes visées par le questionnaire long obligatoire. Ce taux peut inclure certaines personnes ayant une incapacité temporaire au moment du Recensement.

Types d'incapacité

Les différents **types d'incapacité** présentés dans ce rapport ont été déterminés à partir des sous-questions de la question 18 du Recensement. Les définitions pour chaque type d'incapacité sont les suivantes :

- **Vision** : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à voir (même en portant des lunettes ou des verres de contact).
- **Audition** : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à entendre (même en utilisant un appareil auditif).
- **Mobilité ou à dextérité** : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à marcher, à utiliser des escaliers, à se servir de ses mains ou de ses doigts ou à faire d'autres activités physiques.
- **Apprentissage** : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à apprendre, à retenir de l'information ou à se concentrer.
- **Santé mentale** : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale (p. ex. : anxiété, dépression, trouble bipolaire, toxicomanie, anorexie, etc.).
- **Indéterminée** : Personne ayant parfois, souvent ou toujours d'autres problèmes de santé, ou conditions à long terme, qui durent depuis six mois ou qui pourraient durer six mois ou plus.

ANNEXE III

INFORMATION CONCERNANT L'UTILISATION DE LA VARIABLE « GENRE DE LA PERSONNE » DANS LE RECENSEMENT 2021

- Le recensement de 2021 comporte un changement important concernant l'utilisation des concepts de genre et de sexe. Dans le questionnaire du recensement, la précision « à la naissance » a été ajoutée à la question sur le sexe, et une question sur le genre a été ajoutée (Statistique Canada 2022a).
- Le concept de « genre » réfère à « l'identité personnelle et sociale d'un individu en tant qu'homme, femme ou personne non binaire (une personne qui n'est pas exclusivement homme ni femme). » (Statistique Canada 2023d).
- La variable « genre de la personne » est maintenant utilisée par défaut dans le recensement et dans la plupart des programmes de la statistique sociale à Statistique Canada, conformément à ses nouvelles orientations (Statistique Canada 2021).
- Dans la compilation des données, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies puisque la taille de la population non binaire est petite. Les « personnes non binaires » sont alors réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + » (Statistique Canada 2022b). Dans les tableaux du présent rapport, la variable du genre est ainsi répartie en deux catégories : la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes (et/ou les garçons), de même que certaines personnes non binaires et la catégorie « Femmes+ » comprend les femmes (et/ou les filles), de même que certaines autres personnes non binaires.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- STATISTIQUE CANADA (2023a). *Questionnaires du recensement de 2021*, [En ligne]. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/questionnaire/index-fra.cfm>] (Consulté le 7 février 2024).
- STATISTIQUE CANADA (2023b). *Dictionnaire : recensement de la population, 2021 : activités de la vie quotidienne*, n° 98-301-X au catalogue, [En ligne]. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/Definition-fra.cfm?ID=pop147>] (Consulté le 7 février 2024).
- STATISTIQUE CANADA (2023c). *Recensement de 2021*, commande spéciale adressée à Statistique Canada CO-2111, tableaux 1 à 3. [Document interne].
- STATISTIQUE CANADA (2023d). *Dictionnaire : recensement de la population, 2021*, n° 98-301-X au catalogue, [En ligne]. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/98-301-x2021001-fra.pdf#page=19&zoom=100,0,0>] (Consulté le 24 janvier 2024).
- STATISTIQUE CANADA (2023e). *Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération : recensement de la population, 2021*, n° 98-301-X au catalogue, [En ligne]. [https://publications.gc.ca/collections/collection_2023/statcan/98-306-x2021001-fra.pdf] (Consulté le 7 février 2024).
- STATISTIQUE CANADA (2022a). *Comblent les lacunes : renseignements sur le genre dans le cadre du recensement de 2021*, [En ligne]. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-20-0001/982000012021001-fra.cfm>] (Consulté le 24 janvier 2024).
- STATISTIQUE CANADA (2022b). *Note du recensement de 2021 sur le genre*, [En ligne]. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/gender-genre-fra.cfm>] (Consulté le 24 janvier 2024).
- STATISTIQUE CANADA (2021). *Genre de la personne*, [En ligne]. [https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DEC&Id=410445] (Consulté le 24 janvier 2024).



Office des personnes
handicapées

Québec 